

Frésia, Marion. — *Les Mauritaniens réfugiés au Sénégal*

Philippe Lavigne Delville

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/14289>

DOI : [10.4000/etudesafriaines.14289](https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.14289)

ISSN : 1777-5353

**Éditeur**

Éditions de l'EHESS

**Édition imprimée**

Date de publication : 8 septembre 2011

Pagination : 714-716

ISBN : 978-2-7132-2298-6

ISSN : 0008-0055

**Référence électronique**

Philippe Lavigne Delville, « Frésia, Marion. — *Les Mauritaniens réfugiés au Sénégal* », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 202-203 | 2011, mis en ligne le 10 octobre 2011, consulté le 10 décembre 2020.

URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/14289> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.14289>

---

Ce document a été généré automatiquement le 10 décembre 2020.

© Cahiers d'Études africaines

---

# Frésia, Marion. — *Les Mauritiens réfugiés au Sénégal*

Philippe Lavigne Delville

---

## RÉFÉRENCE

FRÉSIA, Marion. — *Les Mauritiens réfugiés au Sénégal. Une anthropologie critique de l'asile et de l'aide humanitaire*. Paris, L'Harmattan («Connaissance des hommes»), 2009, 379 p., bibl., gloss.

- 1 En 1989, prenant prétexte d'un incident frontalier entre pasteurs et agriculteurs et des troubles que cela avaient engendré au Sénégal contre les ressortissants mauritaniens, le gouvernement mauritanien de Maouya Ould Taya expulse au Sénégal des dizaines de milliers de ses citoyens, principalement *haalpulaaren* («ceux qui parlent peul», installés au Fouta Toro, sur les rives du Fleuve Sénégal), tant fonctionnaires que paysans et éleveurs installés dans la vallée. Il élimine ainsi une opposition militante (les fonctionnaires), et libère des terres convoitées sur les bords du fleuve au profit des grandes familles *beydanes* (maures) et des *Harâtîn* (anciens captifs des *Beydanes*). Pendant plus de dix ans, le HCR va prendre en charge ces réfugiés, installés au Sénégal selon des modalités variées, dans les villes mais surtout le long du fleuve, dans les villages *haalpulaar* apparentés et dans des petits camps de réfugiés.
- 2 Vingt ans après ces événements, et alors que le gouvernement mauritanien actuel reconnaît pour la première fois que des citoyens mauritaniens ont été contraints à l'exil et semble ouvert à un possible retour, l'ouvrage de Marion Frésia apporte un éclairage précieux, tant sur les dynamiques sociales des réfugiés et leur trajectoire durant ces vingt années d'exil que sur les mécanismes de l'aide humanitaire et ses impacts. Bien que n'étant pas, loin de là, l'intervention la plus massive du HCR, le cas des réfugiés mauritaniens au Sénégal est particulièrement intéressant pour une anthropologie de l'humanitaire: les réfugiés se sont, pour la plupart, installés sur la rive gauche du fleuve, en pays *haalpulaar*, où beaucoup cultivaient des terres et avaient des parents; ils

sont ainsi «réfugiés chez leurs parents» (p.31), ce qui pose de façon spécifique la question de l'exil et des identités (nationale, «ethnique», lignagère), et celle du devenir des réfugiés après le temps de l'humanitaire; loin d'être regroupés dans des énormes camps de réfugiés, ils sont dispersés le long de la vallée, sur 280 sites, les uns ayant choisi de s'installer dans des villages où ils ont des parents, les autres de constituer des petits camps, ce qui permet un comparatisme très riche entre ces configurations et les trajectoires qu'elles induisent. Ce cas permet de sortir du paradigme du camp de réfugiés, qui a induit des travaux très misérabilistes, insistant sur l'enfermement et la dépendance; l'intervention du HCR est terminée au moment des enquêtes, ce qui permet d'illustrer les dynamiques propres des réfugiés, loin des clichés sur la dépendance à l'humanitaire, et les jeux complexes entre intervention humanitaire et présence de l'État sénégalais dans la région.

- 3 En trois parties équilibrées, Marion Frésia analyse l'histoire des événements de 1989, les modes d'actions du hcr dans la vallée, entre représentations des réfugiés et contraintes politico-institutionnelles, et ses effets sur les dynamiques sociales et politiques locales («devenir réfugié chez ses parents»); la façon dont les réfugiés ont cherché à «reconstruire une vie» (partie 2) et à sécuriser leurs moyens d'existence, à travers accès à la terre, migrations temporaires et mobilisation de l'aide humanitaire; et enfin les représentations que les réfugiés et leurs enfants (bon nombre étaient très jeunes en 1989, ou sont nés au Sénégal) de l'exil et des événements qui l'ont provoqué et de leur avenir («donner un sens à l'exil»).
- 4 Deux éléments donnent une valeur particulière à l'ouvrage: d'une part une ethnographie «multi-sites», fondée sur de l'observation et de nombreux entretiens (valorisés avec bonheur), au Sénégal mais aussi en France et aux États-Unis, auprès des réfugiés dans leurs différents sites d'installation, mais aussi du personnel du HCR, des ONG, de l'État sénégalais; et, d'autre part, un souci permanent de rendre compte de la diversité des trajectoires et des représentations, rompant ainsi avec les discours unilatéraux voyant dans les réfugiés soit le symbole de la totale dépendance à l'aide, soit des stratèges manipulant les acteurs externes. Elle donne à voir, de façon fine et nuancée, la diversité des trajectoires, mi-choisies mi-contraintes, et la façon dont l'histoire du peuplement, les statuts sociaux (fonctionnaires ou ruraux; agriculteurs/TorooBe ou éleveurs, hommes ou femmes, jeunes ou vieux) et les modalités de l'expulsion conditionnent fortement d'abord les choix d'installation et ensuite les possibilités de reconstruire sa vie.
- 5 Certains réfugiés ont été expulsés près du village d'origine de leur lignage et s'y sont installés, accueillis par les parents, et ont pu conserver leur accès aux terres de décrue qu'ils cultivaient auparavant; ils ont bénéficié de périmètres irrigués «mixtes» destinés à la fois aux réfugiés et aux villageois. Acceptant une dépendance politique et lignagère par rapport à leurs parents, ils se sont fondus dans la population, devenant «invisibles». D'autres, plus loin de leur parenté, et sous l'impulsion des réfugiés anciens fonctionnaires politisés, ont fondé des camps, sous le contrôle politique de ces derniers. Ayant rompu avec les liens lignagers, ils maintiennent leur identité de réfugiés et leur revendication d'un retour sous condition de retrouver leurs biens. D'autres enfin se mettent sous la dépendance d'un patron local, se sont installés dans des quartiers spécifiques à l'écart de villages existants.
- 6 Les liens historiques et familiaux avec la zone d'arrivée, les conflits politiques pour la chefferie, le degré de politisation, expliquent ces différentes stratégies d'installation, et

la façon dont les réfugiés se construisent un accès, plus ou moins autonome, aux moyens d'existence, à travers la terre, les activités économiques, la mobilité (tant au Sénégal qu'en Mauritanie, avec de faux papiers ou des cartes de réfugiés, et à l'échelle internationale pour certains). La reconstruction d'une vie est cependant plus aisée pour les jeunes, pour qui la mobilité ou les activités illégales comme les razzias de bétail en Mauritanie sont d'accès plus facile, que pour les personnes âgées ayant perdu tout leur bétail. Les anciens fonctionnaires ont été le fer de lance de la mobilisation politique contre le régime mauritanien et pour la reconnaissance politique du statut des réfugiés. Ayant reçu des indemnités en échange de leur travail au sein des camps, beaucoup ont ensuite négocié des visas d'installation aux États-Unis et en Europe, suscitant, chez les réfugiés des camps restés sur place, le sentiment d'avoir été instrumentalisés.

- 7 L'impact de l'action du HCR a été ambigu. Sa politique globale (le rapatriement, et l'action humanitaire en attendant) est récente et résulte clairement d'un refus des pays occidentaux de la réinstallation dans des pays tiers. L'action du HCR en faveur des réfugiés mauritaniens a principalement résulté d'une série d'improvisations face aux événements et de difficiles négociations avec les États sénégalais et mauritanien. Loin d'être «dépolarisée», cette action est «surpolitisée» au sens où elle est de part en part conditionnée à ces confrontations de visions politiques (sur les réfugiés, les événements de 1989, l'équilibre entre réinstallation, insertion sur place et retour, etc.) et à ces négociations, entre siège et délégations, entre HCR et bailleurs de fonds, entre HCR et États mauritaniens et sénégalais. Le volet juridique de protection, initialement la vocation première du HCR, n'a été que faiblement rempli, même si de nombreux réfugiés ont obtenu par diverses voies des papiers d'identité, sénégalais ou mauritaniens. Du côté de l'assistance matérielle, le HCR a permis aux réfugiés l'accès à de l'aide humanitaire, au début, puis (dans la logique d'éviter la dépendance des réfugiés à l'aide) à des services (école, santé, etc.), à des opportunités économiques (les périmètres irrigués), selon des modalités autonomes par rapport aux services publics sénégalais. Cet apport n'a jamais été qu'une partie des ressources dont ont bénéficié les réfugiés, à côté de celles permises par leur insertion locale, et les réfugiés qui ont fait le choix de se fondre dans la population sont finalement les mieux lotis aujourd'hui (à l'exception des fonctionnaires installés aux États-Unis). Après la fin de l'intervention, l'État sénégalais a repris les infrastructures et les a intégrées à ses services publics. Dans les camps, le besoin d'intermédiaires a renforcé le rôle des fonctionnaires, leur permettant de prendre le contrôle des camps et d'en faire des bases de militantisme politique, fondant les bases d'une identité réfugiée réaffirmée, fondée sur une lecture politique et radicale du régime mauritanien, qualifié de raciste. La mémoire des événements et les représentations de soi des réfugiés «non invisibles» interrogent, au moment où la question du retour est ouverte: c'est avec ces blessures et ces lectures qu'ils rentrent, au risque de poser les bases de conflits futurs si la question de la réparation n'est pas abordée.
- 8 Comme le souligne l'auteure dans son introduction, ce travail montre bien comment les espaces humanitaires ne peuvent être appréhendés comme des espaces déterritorialisés ni comme des espaces de confinement des populations «indésirables», de même que les réfugiés ne peuvent être réduits à leur simple statut ou condition de réfugiés. Il illustre remarquablement l'importance d'une approche empirique et contextualisée dans l'étude des interventions humanitaires qui tienne compte des

processus d'enclassements entre divers espaces (international/national et local), normes et institutions, etc.

- 9 Étant donné la diversité des problématiques articulées dans cet ouvrage, il est inévitable que certaines soient moins approfondies que d'autres: l'analyse des migrations aurait pu davantage s'appuyer sur les analyses des migrations *haalpulaar*, qui ont fait l'objet de nombreux travaux; le chapitre sur l'accès aux terres de décrue laisse une ambiguïté sur les modalités concrètes d'accès au droit de culture (entre maintien de droits existants ou négociation de nouveaux droits sur les parcelles contrôlées par les parents); on peut discuter la pertinence du recours à Kopytoff et à la problématique de la frontière pour un jeu qui se déroule au sein de l'espace politique *haalpulaar* et non pas aux marges des territoires politiques. Mais au final, l'ensemble articule avec bonheur de nombreuses problématiques. Il donne à voir une lecture convaincante, qui montre bien que l'aide humanitaire et le développement partagent un même paradigme interprétatif, et illustre avec brio une position empirique exigeante, évitant les postulats de principe, et le double écueil du misérabilisme et du populisme idéologiques, tout en questionnant la figure des camps comme archétype de l'intervention humanitaire.